



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

Pour les 70 ans de l'OTAN, demandons sa dissolution

Le 4 avril 1949 était créée par 12 pays l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN, donnant un contenu permanent au Traité unissant les vainqueurs occidentaux de la deuxième guerre mondiale. Cet anniversaire sera célébré à Washington D.C. La décision des Tchécoslovaques de se doter d'un gouvernement socialiste, le « coup de Prague », en a été un des déclencheurs. Il s'agit d'une alliance préventive à la fois militaire et politique. Composé de membres de l'OTAN, le G7 a des objectifs plus économiques : sa prochaine session aura lieu à Biarritz fin août 2019. A noter que le Pacte de Varsovie unissant militairement les pays socialistes a été créé en 1955 et dissout en 1992.

L'OTAN comprend 30 pays adhérents au 4 avril 2019 avec l'adhésion de la République de Macédoine. De nombreux partenariats existent dans le monde, en Europe avec la Suède, la Finlande ou l'Ukraine, en Amérique du Sud avec la Colombie et bientôt le Brésil, avec les pays du golfe Persique, avec le Japon, la Corée du Sud ou les Philippines en Extrême Orient. Le contenu de ces partenariats est souvent le même que les conditions de l'adhésion. L'OTAN devient une pieuvre mondiale au travers également de ses bases militaires dans de nombreux pays, bases existant en plus des bases états-uniennes.

En France, le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité, la Loi de Programmation Militaire et la Revue Stratégique mentionnent dans l'ensemble des rubriques le lien essentiel de notre pays avec l'OTAN. Les projets de Défense européenne ou d'armée européenne sont principalement une appellation différente alternative de cette dépendance ; de telles structures seraient tout aussi illégales que l'OTAN selon le Droit international.

Le budget de l'OTAN est environ 130 fois celui de l'Organisation des Nations Unies dont les objectifs sont le maintien ou le rétablissement de la Paix et l'aide au développement sous toutes ses formes. Ce budget représente 60% environ de l'ensemble des dépenses d'armement dans le monde, 1800 Mds d'US\$, montant repartant à la hausse en 2018 après 10 ans de stagnation à très haut niveau. L'OTAN exige de ses membres que le budget de la Défense représente 2% de leur PIB : selon le SIPRI, il est de 2,3% en France.

Les liens entre l'Union Européenne et l'OTAN sont forts, on pourrait dire consanguins : l'adhésion à l'OTAN, de fait, précède l'adhésion à l'UE pour les anciens pays socialistes de l'Est européen. Les ennemis non déclarés sont la Fédération de Russie et la Chine qu'il convient d'enserrer d'un système militaire étroit. Ses buts, ses moyens militaires démesurés et ses modes d'intervention sont contraires à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies (Chapitres 1 et 8 et article 26) : l'OTAN est ainsi une organisation illégale, en quelque sorte une milice privée. La politique de l'OTAN favorise la course aux armements, notamment nucléaires.

Le Mouvement de la Paix demande à notre pays de sortir complètement de l'OTAN et d'inciter tous les autres pays membres à faire de même et à exiger, avec nous, sa dissolution. Il coordonne l'action de 50 organisations françaises dans cet objectif. Un contresommet sera organisé à Washington début avril 2019 et à Londres en décembre. Il demande à ses partenaires, français et étrangers, de mener une telle campagne dans leur pays.

A Paris, le jeudi 4 avril 2019

Le Mouvement de la Paix